

Critères d'évaluation à adopter au concours de recrutement et de promotion des enseignants-chercheurs agricoles des établissements de recherche agricole au titre de l'année 2015

PROMOTION AU GRADE MAITRE-ASSISTANT



Rubriques

Points

Activités de recherche dans la discipline/spécialité ouverte

50

Publications (25 pts)

- **Articles impactés** Thomson & Reuters (à noter par poids de l'impact) et tenir compte de la position du candidat dans la liste des auteurs
- **Articles indexés** (4 bases de données : Science direct, CABI, Thomson & Reuters, Google Scholar)
- **Articles à comité de lecture**

Les publications permettront de calculer selon la grille de poids relatif indiquée ci-dessous (A indiquant la position du candidat dans la liste des auteurs) une note relative pour chaque candidat. Le candidat ayant obtenu la meilleure note relative se verra attribué la note finale maximale de 25 points. Le reste des candidats obtiendront des notes finales calculées proportionnellement à leurs notes relatives.

Grille de calcul				
Type/Rang	A1	A2	A3	A4 et +
IF>=2	10	7,5	5	2,5
1=<IF< 2	7	5,25	3,5	1,75
IF<1	3	2,25	1,5	0,75
Articles indexés	1	0,75	0,5	0,25

NOTE ABSOLUE	
---------------------	--

Brevets, obtentions végétales, chapitres de livres et ouvrages (4 pts)

- Brevets/obtentions végétales
- Chapitres de livres
- Ouvrages

Pour ce groupe, l'évaluation sera réalisée par tous les membres du jury, au cas par cas et après évaluation de la nature de l'ouvrage et de la valorisation ou pas de l'obtention végétale ou brevet.

